

Tacite : Nouvelle traduction : Tome second

Numéro d'inventaire : 1002.00285

Auteur(s) : Tacite

Jean-Baptiste-Joseph-René Dureau de la Malle

Type de document : livre

Éditeur : Chez H. Nicolle, à la librairie stéréotype ; Et chez Giguet et Michaud, imprimeurs-libraires

Mention d'édition : Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée

Imprimeur : Imprimerie des Frères Mame

Période de création : 1er quart 19e siècle

Date de création : 1808

Inscriptions :

- lieu d'édition inscrit : Paris : rue des Petits-Augustins, n°15 ; Rue des Bons-Enfants, n°34
- lieu d'impression inscrit : Paris
- tampon : Bibliothèque Salène : Léguée en 1982 à la Ville de Bernay(faux-titre)
- tampon : Ville de Bernay : Musée municipal
- inscription patronymique : A. Salène(page de garde)

Matériau(x) et technique(s) : papier cartonné, papier

Description : Livre relié, couverture cartonnée imitation cuir, cadre doré sur première et quatrième de couverture. Titre, auteur et toison en lettres dorées sur le dos.

Mesures : hauteur : 20,2 cm ; largeur : 13,5 cm

Notes : L'ouvrage comprend les livres IV à XII des Annales de C. Corn. Tacite, avec texte en latin sur la page de gauche et la traduction française sur la page de droite.

Mots-clés : Anthologies et éditions classiques
Latin

Autres descriptions : Langue : français, latin

Nombre de pages : 417 p.

Objets associés : 1002.00282

1002.00284

1002.00283

TACITE.

NOUVELLE TRADUCTION

PAR

M. J.-B.-J.-R. DUREAU DE LAMALLE,

MEMBRE DU CORPS LÉGISLATIF

ET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

Deuxième édition, revue, corrigée et augmentée.

TOME SECOND.



PARIS,

Chez H. NICOLLE, à la librairie stéréotype, rue des
Petits-Augustins, n° 15;

Et chez GIGUET et MICHAUD, imprimeurs-libraires,
Rue des Bons-Enfants, n° 34.

DE L'IMPRIMERIE DES FRÈRES MAME.

1808.

ANNALES

DE C. CORN. TACITE.

LIVRE QUATRIÈME.

I. JUSQU'AU consulat de Caius Asinius et de Caius Antistius, l'administration de Tibère avait été marquée par neuf années de tranquillité pour la république, de bonheur pour sa famille ; car il comptait au nombre de ses prospérités la mort de Germanicus. Tout à coup ce bonheur se troubla : il commit ou autorisa des cruautés. Ce changement fut l'ouvrage de Séjan, préfet du prétoire. J'ai dit quelque chose de son crédit : maintenant je vais parler de son origine, de son caractère, et des moyens par lesquels il voulut se frayer le chemin à l'empire. Séjan naquit à Vulsinies (a), de Strabon, chevalier romain. Dans sa jeunesse il s'attacha à Caius César, petit-fils d'Auguste, et on le soupçonna de s'être prostitué pour de l'argent au riche et prodigue Apicius (1). Depuis il sut, par différents artifices, s'assujettir Tibère, qui oubliait pour lui seul les défiances et les précautions dont il était toujours armé pour tout autre : ce qu'il faut moins attribuer à l'adresse de Séjan, qui fut dupe à son tour des mêmes artifices, qu'au courroux des dieux contre les Romains, à qui l'élévation ou la chute de

Romanam, cujus pari exitio viguit, ceciditque. Corpus illi laborum tolerans, animus audax : suū obtegens, in alios criminator : juxtā adulatio et superbia : palām compositus pudor, intūs summa apiscendi libido, ejusque causā modò largitio et luxus, sæpiūs industria ac vigilantia, haud minūs noxiæ, quotiens parando regno finguntur.

II. Vim præfecturæ modicam antea intendit, dispersas per urbem cohortes una in castra conducendo ; ut simul imperia acciperent, numeroque et robore, et visu inter se, fiducia ipsis, in ceteros metus crederetur. Prætendebat *lascivire militem diductum : si quid subitum ingruat, majore auxilio pariter subveniri : et severiūs acturos, si vallum statuatur procul urbis inlecebris*. Ut perfecta sunt castra, inrepere paulatim militares animos, adeundo, appellando : simul centuriones ac tribunos ipse deligere : neque senatorio ambitu abstinebat, clientes suos honoribus aut provinciis ornando, facili Tiberio, atque ita prono, ut *socium laborum*, non modò in sermonibus, sed apud patres et populum celebraret, colique per theatra et fora effigies ejus, interque principia legionum sineret.

